

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2019

**PRESENTS** : Mesdames et Messieurs Nicole POULVEREL, Maire (Présidente de séance), Jean-Claude REYNAUD, Danièle GOUT, Séverine SEIGLE, Loïc JARRIGE, Marie-Christine JAUBERT, Julie DALMON, Christiane LEYRAT – **Soit 8 conseillers.**

**EXCUSÉS** : M. Denis BARON donne pouvoir à Jean-Claude Reynaud  
M. Arnaud VOUJOUR donne pouvoir à Mme Gout  
M. Jean-Pierre POMMEPUY donne pouvoir à Christiane Leyrat  
M. Louis CAPELLOT donne pouvoir à Mme Seigle

**ABSENTS** : Mmes CHANET, BOUCHEZ et M. BOEM.

**Nombre de membres en exercice : 15**      **Nombre de votants : 12**      **Secrétaire de séance : Danielle GOUT**

---

1. Approbation du compte-rendu du dernier Conseil Municipal : *Unanimité*

2. Délégations : sans objet

3. Délibérations :

1- Ancienne perception – Bail – Modification de la délibération du 21 janvier 2016.

Le bail concédé à Polygone pour la création de 2 logements dans l'ancienne perception est porté à 55 ans - *Unanimité*

2- Vente de deux terrains aux Fauconnelles.

Les parcelles AE371 et AE376 sont vendues pour un montant de 12.000 € - *Unanimité*

3- Budget Principal – DM 1 – Intégration d'une subvention.

Intégration d'une subvention de l'État de 41.329,89 € - *Unanimité*

4- Projet animation et concert Mme Landy – Approbation – Demande de subvention.

Mme Landy, chanteuse lyrique ayant des attaches dans notre commune, se propose de faire des actions d'animation à l'école autour du chant lyrique, avant de se produire en concert le 18 avril 2020. Coût 2.353 €. Sollicitations de subventions - *Unanimité.*

5- Motion DGFIP

Le Conseil Municipal vote une motion contre la fermeture de Trésoreries en Corrèze - *Unanimité.*

6- Indemnité forfaitaire pour élections

Le Conseil Municipal octroie une indemnité forfaitaire pour élections d'un montant de 272,93€ à Mme Baudoux, secrétaire de Mairie, pour les élections européennes, son grade ne lui permettant pas de prétendre aux heures supplémentaires - *Unanimité.*

## 4. Questions diverses

- Le 7 août aura lieu une randonnée dans Voutezac sous l'égide de Balades en Corrèze.
- Le 3 août aura lieu un rallye motos « Rallyes des Palefreniers » organisé par Mme Garrigue de Voutezac.
- Une enquête sur la présence d'ardoisières dans la région est en cours.
- Le Concours des maisons fleuries est lancé.
- Une location de vélos sera possible à partir de la Place des 3 Provinces à Brive (5€ / jour – 15 € / semaine).
- L'UDAF (05.55.29.98.40) propose de venir aider à domicile pour les démarches administratives à faire par Internet.

*Une réunion publique sur l'adressage aura lieu le vendredi 12 juillet à 20 h.30  
Salle polyvalente*